



Lausanne, le 19 Octobre 1882.

MUSÉE GÉOLOGIQUE

7, rue St-Etienne

LAUSANNE (Suisse)

Monsieur le prof. B. Studer
Berne

75

Monsieur

J'ai devant moi votre lettre
du 5^e cour^t par laquelle vous
refusez le titre de président
honoraire que la Société géolo-
gique Suisse vous avait décerné.

Je n'ai pas le droit d'insister
auprès de vous, mais j'estime
de mon devoir de protester contre
l'idée que vous vous faites de
notre Société, et les intentions
que vous lui prêtez. Ces
intentions sont clairement
manifestées par les Statuts
adoptés à Linthal, et que
j'aurai l'honneur de vous envoyer
dès qu'ils auront été imprimés.

D'autre part je crois devoir
vous faire remarquer, ce que
le diplôme que vous avez reçu
ne mentionnait peut-être pas

adonc clairement, que vous
avez été l'objet à l'unithal
d'une double élection. En
premier lieu vous avez été
élu membre-honoraire, concu-
ramment avec M. Pellerian
et Odo. Heer, qui l'un et l'autre
ont accepté leur nomination
avec reconnaissance. Ensuite,
et sur une autre proposition
vous avez été désigné spécia-
lement comme Président
honoraire.

En attendant. Dois-je considérer
votre refus comme s'appli-
quant à ces deux élections diffé-
rentes, je ne le pense pas!
J'espère au contraire que
vous vous estimeriez en bonne
compagnie avec vos amis Heer
et Pellerian, et que vous ne
refuseriez pas une désignation
honorifique, qui n'entraîne
pour vous aucune responsabilité,
pas plus que pour eux.

Jusqu'à preuve du contraire
je dois donc vous considérer en

= core comme membre honoraire
et faire figurer votre nom
comme tel dans la liste qui
va être publiée prochainement.
Si toutefois cela se trouvait
contraire à vos intentions,
je vous prie de bien vouloir
m'en aviser immédiatement
car je ne voudrais rien faire
qui vous soit désagréable.

Je vous prie d'agréer avec
bien sûre l'assurance de ma
haute considération

Le président de la Soc. géol. Suisse

P. Renouvier

prof.



MUSEE GEOLOGIQUE

7, rue St-Etienne

LAUSANNE (SUISSE)

LAUSANNE, le 14 Octobre 1882

Monsieur le Prof. B. Hübner
Borne

Monsieur

J'ai recu avant moi votre lettre et s'ensuit par laquelle vous refusez le titre de Président honorifique que la Société géologique suisse vous avait décerné. Je n'ai pas le droit d'insister auprès de vous, mais j'estime qu'un honneur de président conféré à une Société de géologues que vous vous faites de votre Société, et les intentions que vous lui prêtez. Par ces intentions sont clairement manifestées par les Statuts adoptés à Luitthal, et que j'ai moi-même l'honneur de vous en avoir dit qu'ils auront été imprimés.

D'autre part je crois devoir vous faire remarquer, que le diplôme que vous avez reçu ne mentionnait point votre pas

adressé clairement, que vous avez été l'objet de Luitthal dans votre élection. En premier lieu vous avez été élu membre honoraire, concurremment avec M. P. Hübner et M. Beer, qui l'un et l'autre ont accepté leur nomination et leur avec autre proposition pour avoir été désigné après l'aveu comme Président honoraire.

Cependant, dois-je considérer votre refus comme l'appli-quant à ces deux élections effectuées, j'en ne le pense pas! J'espère au contraire que vous vous estimerez en bonne compagnie avec vos amis de Luitthal, et que vous ne refuserez pas une désignation honorifique, qui n'a été faite pour vous aucune responsabilité, pas plus que pour eux. Jusqu'à preuve du contraire je dois donc vous considérer en-

= core comme membre honoraire et faire figurer votre nom comme tel dans la liste qui sera publiée prochainement. Toutefois, cela se trouverait contraire à vos intentions, j'en suis sûr de bien mieux. Même avisé immo' d'admettre, car j'en voudrais rien faire qui vous soit désagréable. Je vous prie d'agréer et de ma haute considération

Le Président de la Soc. géol. suisse

P. Renvier

— prof.